



Rapport de la Commission des finances concernant le Préavis no 16/2012

Le budget 2013

Composition de la Commission des finances	
Jacques Demont	Membre
Bertrand Fahrni	Président
Armand Jost	Membre, rapporteur
Markus Roth	Membre
Eric Bron	Membre

Dates des réunions	
5.11.12	14.11.12
X	X
X	X
X	X
X	X

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les conseillers,

1. Préambule

Nous remercions M. Fluckiger et Mme Bertusi pour leurs excellentes explications qui nous ont permis de nous assurer d'une préparation du budget murement réfléchi et parfaitement maîtrisée.

2. Préavis municipal no 16/12 au Conseil communal de Cugy. Le budget 2013

Le budget 2013 présente des recettes de CHF 10'641'633.— (2012 CHF 10'079'490.—, +5,57%) et des dépenses de CHF 12'002'933.— (2012 CHF 11'365'380.—, +5.61%) ce qui conduit à un excédent déficitaire de CHF 1'361'300.— (2012 CHF 1'285'890.—, +5,86%).

Le déficit 2013 se creuse donc de 5,86% de plus que par rapport à celui budgétisé déjà négativement en 2012.

La Commission des finances a travaillé sur l'ensemble des postes décrits dans le budget 2013. Elle confirme que, sur la base des informations dont elle est en possession et les réponses qu'elle a reçues de la municipalité, toutes les questions ont été abordées et détaillées de façon transparente et constructive. Comme le budget est traversé et débattu page par page durant l'assemblée, la commission des finances a donc décidé de se concentrer dans son rapport prioritairement sur les questions de fond.

Pour garder une vision générale, la Commission des finances s'est basée sur la vision d'ensemble décrite à la page blanche no 36 et récapitule les augmentations ou diminutions des différences entre les soldes budgétaires de fonctionnement d'une année à l'autre (une **différence négative** est une **dégradation** de la situation alors qu'une **différence positive** est une **amélioration** de la situation) :

poste	Intitulé	Solde budget 2012	Solde budget 2013	Différence	Evolution
1	Administration générale	-1'419'015	-1'617'655	-198'640	-14.0 %
2	Finances	5'038'805	5'385'557	+346'752	+6.9 %
3	Domaines et bâtiments	-274'460	-356'995	-82'535	-30.1 %
4	Travaux	-1'196'010	-1'131'485	+64'525	+5.4 %
5	Instr. publique et cultes	-1'384'490	-1'381'452	+3'058	+0.2 %
6	Police	-328'255	-329'525	-1'270	-0.4 %
7	Sécurité sociale	-1'722'465	-1'929'765	-207'300	-12.0 %
8	Services industriels	0	0	0	
Total	Pertes	-1'285890	-1'361'300	-75'410	-5.9 %

La Commission des finances fait le constat suivant par rapport au budget 2012 :

- 1) Le solde négatif de l'administration générale augmente de CHF 198'640.— (-14,0%) et passe à CHF 1'617'655.—
 - a. *P. 4 La participation aux abonnements de transports publics est en explosion. Est-il raisonnable de garder cette subvention directe ?*
- 2) Le solde des finances de la commune s'améliore de CHF 346'752.— (+6,9%) et passe à CHF 5'385'557.—
 - a. *P. 5 La Commission des finances espère que les revenus globaux découlant de l'augmentation de la population auront un impact positif sur le rapport charges et revenus globaux liés.*
 - b. *P. 6 La Commission des finances est toujours en attente de pouvoir analyser plus en détail l'évolution des liquidités pour s'assurer de l'adéquation entre la gestion court et long terme ainsi que des besoins en fonds de roulement. Des **intérêts créanciers** des comptes de trésorerie estimés à CHF 10'000.— inquiètent la commission des finances lorsque les taux du marché sont à quasi-zéro pourcent. **Ceci voudrait dire qu'avec des intérêts créanciers de 0,1%, les comptes courants moyens annuels s'élèveraient à 10'000'000.—. Mis en relation avec les emprunts effectués il existe un potentiel bien réel de diminuer à terme la charge globale des intérêts que paye notre commune.***
- 3) Le coût des domaines et bâtiments s'alourdit de CHF 82'535.— (-30,1%) et passe à CHF 356'995.—
 - a. *P. 9 et 10 Cette hausse se concentre principalement sur les postes « maison villageoise » et « maison de commune ».*
- 4) Les travaux diminuent de CHF 64'525.— (+5,4%) et passent à CHF 1'131'485.—
 - a. *P. 15 L'augmentation se retrouve principalement dans le poste « routes et chemins » de façon généralisée.*
- 5) L'instruction publique et les cultes restent stables à CHF 1'381'452.— (+0,2%)
 - a. *P. 23 Ces charges sont subies par la commune*
- 6) La police reste également stable à CHF 329'525.— (-0,4%)

7) La sécurité sociale explose de CHF 207'300.— (12%) et passe à CHF 1'929'765.—.
a. P. 31 Ces charges sont aussi subies, particulièrement celles liées à la prévoyance sociale cantonale

8) Les services industriels montent leurs charges de CHF 6'870.—, P. 33 équilibré par les revenus payés directement par les ménages.

Le constat général est une budgétisation très conservatrice de notre Municipalité. La Commission des finances constate par ailleurs une évolution dans la recherche d'un plus grand réalisme dans les recettes escomptées sur les droits de mutation et l'impôt sur les gains immobiliers.

En analysant globalement les budgets, nous devrions tirer la sonnette d'alarme en constatant les importantes pertes annoncées. Elles sont notamment dues à des hausses cantonales imposées et l'accroissement de la population entraînant des effets négatifs globaux.

La Commission des finances rappelle que les écarts entre budgets et comptes, comme expliqué dans le cadre du préavis 15/12 sur l'arrêté d'imposition, se sont transformés ces dernières années en solde positif dans les comptes. La commission des finances espère que cet écart positif se retrouvera dans les comptes finaux 2012 et 2013.

Recommandation de la Commission des finances :

- 1) La Commission des finances désirerait entendre, avant l'analyse du prochain budget, les explications de la Municipalité sur les écarts entre le budget 2012 (premier budget validé par cette commission des finances), et les comptes de l'année 2012.
- 2) La Commission des finances est consciente qu'une grande partie des charges est imposée par le canton, que les chiffres donnés par ce dernier sont difficilement prévisibles ou qu'ils arrivent tardivement.
- 3) Des voix se font entendre dans les médias (facture sociale et police) à propos de communes insatisfaites des rapports entre les augmentations massives des charges imposées et les prestations effectives reçues. Ne serait-ce pas une opportunité pour s'unir afin de se faire entendre ?
- 4) Les charges liées au poste « domaines et bâtiments » sont en hausse importante. Il s'agira durant 2013 de stabiliser cette hausse.
- 5) Le poste « Routes et chemins » est également en hausse mais de façon diffuse. La municipalité aura la lourde tâche de bien gérer les priorités 2013 et s'assurer que l'augmentation des charges soit mise en relation avec l'augmentation des recettes.

Conclusion du préavis no 16/2012

Dans le même esprit que celui du Conseil communal lors de l'adoption du préavis n° 15/2012 sur l'arrêté d'imposition 2013, la Commission des finances espère que l'écart entre le budget et les comptes retourne comme par le passé à l'équilibre.

Au vu des éléments cités plus haut, la Commission des finances recommande au Conseil communal de Cugy d'accepter le préavis no 16/2012 concernant le budget 2013 sans amendements.

Cugy, le 20 novembre 2012.